

**AU CŒUR
DU DÉBAT PUBLIC**

COMMISSION
MOBILITÉS

**POINT D'ETAPE ET
PERSPECTIVE SUR
L'AVENIR DU BOULEVARD
PERIPHERIQUE EN ILE-DE-
FRANCE**

Note préparatoire du 18/04/2023

I INTERVENANTS

David BELLIARD, adjoint à la maire de Paris, en charge de la transformation de l'espace public, des transports, du code de la rue et de la voirie.

Patricia PELLOUX, directrice générale adjointe de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)

🕒 Le mardi 18 avril 2023 de 14h00 à 15h30

📍 **En visioconférence**

Élus référents :

- 👤 • BOURDIER Monique, maire de Bouleurs (77)
- HAMONIC Jean-Baptiste, maire de Villepreux (78)
- DE LASTEYRIE Grégoire, maire de Palaiseau (91)

Pour rejoindre en visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant :

Participer à la réunion Zoom

<https://us06web.zoom.us/j/88203035557?pwd=ZlpkUmd0a1JxSjFjUGlhd1BXaXl0Zz09>

ID de réunion : 882 0303 5557

Code secret : 287353

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline :
0970 711 105 ou support@frv-sense.com

I OBJECTIFS

- ✓ Faire un point sur le projet de boulevard périphérique et ses perspectives d'évolution
- ✓ Identifier conséquences de l'évolution du boulevard périphérique sur les territoires franciliens

I CONTEXTE / ACTUALITÉ

La publication en mai 2022 du Livre Blanc sur le périphérique, a remis au cœur de l'actualité la question de la transformation du boulevard périphérique. A l'aune des Jeux Olympiques de 2024, le réaménagement du boulevard périphérique s'accélère dans le but de le transformer à terme en une ceinture verte au service d'une ville moins polluante, accessible à tous et plus attractive. **Rappelons que le périphérique est aujourd'hui emprunté chaque jour par 1,2 million de véhicules et s'étend sur 35 km de long, entourant la capitale. Il concentre à lui seul 30 à 40% des trajets quotidiens en Ile-de-France.**

Cette dynamique de transformation du boulevard périphérique trouve son origine en 2018 lors de la consultation internationale lancée par les collectivités membres du Forum Métropolitain du Grand Paris sur « Les Routes du futur ». En effet, les collectivités étaient invitées à réfléchir à la future évolution du boulevard périphérique parisien.

Le 13 mai 2019, le rapport émis par la Mission d'Information et d'Évaluation du Conseil de Paris sur le devenir du Périphérique a été présenté et adopté au Conseil de Paris. Ce rapport préconisait notamment de :

- Poursuivre la connaissance du boulevard périphérique et en proposer une évolution du mode de gouvernance.
- Protéger les riverains contre les pollutions en réduisant le trafic et en aménageant ses abords.
- Développer de nouveaux usages en aménageant les espaces reconquis par la réduction du trafic.

C'est à la suite de ce rapport et dans le but de mettre en œuvre ses préconisations que s'est mis en place **l'Atelier du boulevard périphérique** en juillet 2019. L'Atelier du boulevard périphérique forme une instance de dialogue partagée avec les collectivités et les parties prenantes informée par l'APUR. A la suite de ces Ateliers, **le « Livre Blanc de la nouvelle ceinture verte et du boulevard périphérique »**, a été **publié en mai 2022**, il établit un plan pour la transformation du boulevard périphérique.

Dans cette ambition, le territoire du Boulevard périphérique a été élargi à 500 mètres de part et d'autre du périphérique. Cet espace est désigné comme le territoire de la nouvelle ceinture verte. En élargissant le boulevard périphérique, le projet de transformation concerne 4 départements, 9 Établissements publics territoriaux, 21 communes et 9 arrondissements.

La nouvelle ceinture verte accueille **555 200 habitants dont 17% de ménages pauvres.**

Ces populations sont particulièrement exposées à une mauvaise qualité de l'air et du bruit. Cette pollution de proximité est liée au trafic routier et peut être jusqu'à deux fois supérieure aux recommandations de l'OMS. C'est en intégrant toutes ces données qu'un aménagement progressif du périphérique est envisagé.



Cartographie réalisée par l'APUR des collectivités concernées par la transformation du boulevard périphérique.

La transformation du boulevard périphérique, les nouvelles ambitions :

Le projet de réaménagement du périphérique urbain s'est imaginé sur le long terme avec plusieurs étapes jusqu'en 2030. Chacune de ces

transformations a pour ambition de répondre aux trois axes principaux établis dans le « Livre Blanc de la nouvelle ceinture verte et du Boulevard périphérique », construit à partir des synthèses des ateliers. Les trois axes principaux sont les suivants : **plus de liens, plus de nature, plus de proximité.**

Afin de répondre à ces trois objectifs, les mesures envisagées sont les suivantes :

Pour plus de liens :

- Transformer 22 portes de Paris en places en lien avec la requalification des radiales
- Intégrer de nouvelles lignes de transport et le réseau Vélopolitain
- Transformer la voie olympique en voie covoiturage, bus, taxis
- Embellir le boulevard périphérique
- Créer de nouveaux franchissements (passerelles)

Pour plus de nature :

- Amplifier le réseau paysager de la nouvelle ceinture verte (création de parcs et jardins publics)
- Articuler et amplifier les continuités paysagères connectées au Boulevard périphérique
- Créer des places vertes (au niveau des portes de Paris)
- Intensifier les plantations dans les grandes parcelles

Pour plus de proximité :

- Activer et valoriser les rez-de-chaussée dans les bâtiments existants et en projet
- Mieux insérer les services urbains
- Développer l'offre en équipements ville du ¼ h
- Faciliter l'urbanisme temporaire (via les programmes de renouvellement urbain).

Pour atteindre l'objectif de créer une ceinture verte à la place du boulevard périphérique actuel, la transformation est progressive. **A l'horizon 2024, les transformations qui seront opérées seront les suivantes :**

- Mise en place d'une voie covoiturage, bus, taxis (pendant les Jeux Olympiques, cette voie sera réservée aux participants des jeux).
- Transformation de 5 portes en places (Porte de Clichy, Porte de la Chapelle, Porte de Briançon, Porte Maillot et Porte Dauphine)
- Première phase d'aménagement de 6 portes (Porte de Saint-Ouen, Porte de Clignancourt, Porte de Montreuil, Allée Paris-Ivry, Porte d'Orléans, Quai d'Issy).
- Plantation de 50 000 arbres et 230 ha potentiels à végétaliser.

A l'horizon 2030, d'autres aménagements du boulevard périphérique

sont actuellement envisagés comme la transformation de 13 autres portes en places, ou encore la transformation du boulevard périphérique en 2x3 voies.

La transformation du boulevard périphérique : enjeux et mises en place concrètes

Actuellement, pour de nombreuses communes franciliennes, le boulevard périphérique est considéré comme une rupture entre Paris et sa banlieue. En effet cette « frontière » entre Paris et le reste de la région francilienne peut être vécue comme **une véritable fracture urbaine en plus d'être vectrice de multiples nuisances et pollutions**. Le réaménagement du boulevard périphérique aurait vocation à favoriser les liens entre les différents territoires en minimisant cette fracture entre Paris et sa banlieue.

Certaines collectivités émettent **quelques points de vigilance** dans la construction de ce nouveau boulevard périphérique : notamment au niveau de la **spéculation immobilière**. En effet, l'aménagement du périphérique et sa végétalisation ne doit pas contribuer à la spéculation immobilière déjà en œuvre sur l'ensemble du territoire francilien. **La réduction de nombre de voies également a été un sujet de contestation notamment par la Région** qui s'est opposée à ce projet en faveur des usagers qui pourraient être pénalisés par cette réduction du nombre de voies.

Si la transformation du boulevard périphérique en ceinture verte n'est pas pour demain, certains projets sont actuellement en cours d'élaboration. A titre d'exemple, nous pouvons évoquer :

- La transformation de la Porte Maillot et la porte Dauphine en places.
- La construction de nouvelles lignes de métro (ligne 15,16,17 et 18)
- La végétalisation de la Porte de la Chapelle (plantation de 383 arbres).

I PROPOSITION DE DEROULE

14h00-14h05 : introduction des élus référents

14h05 – 14h10 : intervention de **David BELLIARD**, adjoint à la maire de Paris, en charge de la transformation de l'espace public, des transports, du code de la rue et de la voirie.

14h10-14h25 : intervention de **Patricia PELLOUX**, directrice générale adjointe de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)

14h25-15h30 : échanges avec les participants.

I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ai pas de connexion autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pares-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.)
 - Veuillez penser à couper votre micro et votre caméra lorsque vous ne prenez pas la parole afin d'éviter au maximum les interférences et l'utilisation importante de bande-passante pouvant ralentir la connexion générale.
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.